

# PROJET PEDAGOGIQUE 2023



## Espace Jeunes « Le studio »

Espace Jean Yole

Rue du 8 mai

85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Tél : 02.51.46.57.92

Portable : 07.55.61.69.74

Mail : [animateurjeunesse.leslucs@yahoo.fr](mailto:animateurjeunesse.leslucs@yahoo.fr)

Facebook : Animateurs Jeunesse Les Lucs

Instagram : rachel.lestudio

Snapchat : lestudio85

## I - PRESENTATION :

L'Espace Jeunes des Lucs sur Boulogne, qui se nomme « le Studio », accueille les jeunes de 11 à 17 ans de la commune sous couvert de l'association Familles Rurales des Lucs sur Boulogne.

En période scolaire, le local est ouvert en accueil libre avec la présence des 2 animateurs jeunesse (cf. tableau ci-dessous) et des soirées sont organisées le vendredi, et un samedi par mois : une soirée en accueil libre ou une soirée avec un repas à thème où une participation financière et une inscription sont demandées.

|          | 11-12 ans                                       | 13-17 ans                                       |
|----------|---|---|
| MERCREDI | 13 h 30 - 19 h*                                 | 13 h 30 - 19 h                                  |
| VENDREDI | 17 h - 19 h accueil libre<br>19 h - 23 h soirée | 17 h - 19 h accueil libre<br>19 h - 23 h soirée |
| SAMEDI   | 13 h 30 - 19 h*                                 | 13 h 30 - 19 h<br>19 h - 23 h soirée            |

\* Les 11/12 ans peuvent rester jusqu'à 19h en accueil libre sous autorisation parentale.

En accueil libre les jeunes ont accès aux jeux selon leurs souhaits (baby-foot, billard, jeux de société...).

L'animateur est présent pour veiller au bon fonctionnement et accompagne les jeunes sur des temps d'échanges.

Des animations gratuites sont proposées ponctuellement (atelier numérique, bricolage, jeux...). Les jeunes peuvent s'inscrire ou simplement faire des jeux libres.

Le local est ouvert tous les vendredis soirs jusqu'à 23h en alternant les ouvertures en accueil libre et les soirées à thème sur inscription. Les jeunes de 11/12 ans peuvent participer à ces soirées sur autorisation parentale.

Le local est ouvert un samedi par mois de 19 h à 23 h pour les 13 ans et plus. Les jeunes sont libres de choisir le thème ou l'activité de la soirée.

En période de vacances scolaires, un programme d'activités est proposé aux jeunes à chaque période : activités sportives, manuelles, culturelles, cuisine, sorties, soirées, stage, séjours...

Le Studio participe également aux manifestations locales comme le téléthon, spectacle de danse...

Les jeunes ont la possibilité de participer à des autofinancements pour financer les activités, sorties ou séjours. Quelques exemples : vente de pizzas à emporter, vente de saucissons, vente de jus de pommes, jeux et bar sans alcool lors de diverses manifestations.

## **1-les locaux**

L'Espace jeunes est situé à l'Espace Jean Yole, rue du 8 mai 1945 aux Lucs sur Boulogne.

Le local est municipal et dispose :

- de matériel pédagogique pour les différentes activités manuelles ou artistiques....
- de matériel sportif : ballons, raquettes, flag, filet, chasubles, crosses québécoises...
- de jeux de société, d'un baby-foot, d'un billard, d'une table de ping-pong, d'une cible de fléchettes, de deux télévisions, de 2 consoles de jeux vidéo, d'une chaîne hi-fi...
- d'une bibliothèque et de documentation de prévention RIJ (Relais Infos Jeunes)
- d'une cuisine, d'un bar sans alcool (vente de confiseries et boissons à prix coûtant)
- du bureau des animateurs jeunesse
- d'un espace informatique où du matériel informatique et internet sont mis à disposition des jeunes.
- D'un espace web radio avec le matériel nécessaire (1 ordinateur, table de mixage, micros et casques)

## **2- le public et les effectifs :**

Le studio accueille essentiellement des jeunes âgés de 11 à 17 ans habitants aux Lucs sur Boulogne.

Pour adhérer au Studio, le jeune doit avoir au minimum 11 ans entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

## **3- les modalités d'inscriptions :**

Le Studio propose une journée porte ouverte avec inscriptions un samedi en janvier.

L'inscription se fait entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Pour les jeunes participant aux activités des vacances, aux sorties, aux séjours :

- Documents à fournir :**
- Une fiche de renseignements
  - Une fiche sanitaire de liaison signée + photocopie des vaccins
  - Autorisation parentale signée par les parents

Pour les jeunes qui souhaitent en plus adhérer au Studio, c'est-à-dire venir sur les temps d'accueil libre et les soirées :

**Documents supplémentaire à fournir :**

- Adhésion de 12 €

## **4- l'équipe d'animation :**

Pour encadrer les jeunes, l'équipe d'animation se compose de 2 animateurs jeunesse :

- Rachel Boudaud Gaborieau : titulaire du BPJEPS Loisirs Tous Publics, du BSB, du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) et du SST
- Camille Gilbert : titulaire du BPJEPS Activités Physiques pour Tous, du BSB, du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) et du SST

Des animateurs occasionnels ainsi que des stagiaires peuvent être amenés à compléter l'équipe d'animation lors des périodes de vacances ou de séjours.

L'équipe d'animation est sous la responsabilité d'une directrice d'association, Malika Bonneau, qui coordonne l'enfance et la jeunesse. Elle confie aux animateurs l'exécution du programme d'activités et veille au bon fonctionnement du service. Des rencontres hebdomadaires permettent de faire le point sur les fréquentations, les difficultés rencontrées, les projets à venir, etc.

## **5 - La Communication :**

Un flyer contenant toutes les informations nécessaires est distribué individuellement lors de notre intervention dans les classes de CM2.

Nous communiquons également par mail pour informer les familles du programme des vacances, d'activités susceptibles d'intéresser leurs enfants, de projets, etc.

Les parents peuvent retrouver les informations souhaitées sur les réseaux sociaux ou le site internet familles rurales des Lucs sur Boulogne.

(Voir annexe 1 : la charte de communication)

## **II- LA PEDAGOGIE :**

### **1-Le Projet Educatif :** *(cf le projet éducatif)*

Il définit des objectifs généraux qui sont fixés par le conseil d'administration de l'association gestionnaire, et qui sont repris par l'équipe d'animation pour élaborer le projet pédagogique.

Les axes éducatifs majeurs :

- Personnaliser l'accueil
- Veiller à la sécurité et à l'hygiène des enfants/adolescents
- Ouvrir l'accès à l'autonomie
- Participer à la vie en collectivité
- Respecter l'autre
- Permettre l'épanouissement des enfants/adolescents
- Permettre l'apprentissage
- Favoriser le lieu de détente
- Animer et accompagner

### **2- Le Projet Pédagogique : objectifs et moyens**

Les objectifs sont en adéquation avec le projet éducatif, ils définissent les orientations pédagogiques que nous souhaitons mettre en place au sein de l'Espace Jeunes.

L'Espace jeunes est un lieu où l'on donne la possibilité aux jeunes de s'épanouir sur leur temps de loisirs. C'est un endroit de socialisation où les jeunes peuvent échanger, s'amuser, s'informer, s'exprimer dans un autre cercle que la famille ou l'école.

#### ***☛ Prendre en compte les caractéristiques du public :***

L'adolescence est une étape importante de la vie, elle marque le passage entre l'enfance et l'âge adulte. Il existe des disparités importantes entre le début et la fin de la tranche d'âge et entre les filles et les garçons. Pour « comprendre » un adolescent il est nécessaire de prendre en compte plusieurs aspects : le sexe, l'âge, l'évolution physique, affective, le développement de la pensée et de la personnalité.

Le studio est ouvert aux préadolescents et aux adolescents de la commune. Cependant les besoins et attentes d'un jeune de 11 ans ne sont pas les mêmes que pour un jeune de 17 ans, c'est pourquoi nous devons adapter notre action en tenant compte de ces différences.

- *les 11/14 ans :*

Ils sont très demandeurs, curieux, dynamiques, ils veulent souvent accaparer l'attention. Les plus jeunes sont parfois un peu « perdus » car ils sont à mi-chemin entre l'accueil de loisirs et l'Espace jeunes. En effet, les activités de l'enfance ne les intéressent plus mais le fonctionnement de l'Espace jeunes est différent et demande un temps d'adaptation pour se sentir en confiance. C'est aussi le début des manifestations de la puberté où la transformation physique peut être préoccupante pour certains, les premiers signes sont plus tardifs chez les garçons. A cet âge, le jeune exprime des valeurs et des convictions plus personnelles, il pense par lui-même sans obligatoirement suivre l'opinion collective.

- les 14/17 ans :

Ils veulent être autonomes, ils ont besoin d'indépendance. Par leurs agissements, certains se considèrent déjà adultes. Ils s'opposent aux règles, c'est pour cela qu'ils s'éloignent un peu de l'Espace jeunes et de son cadre réglementaire. Ils cherchent leur identité, ont le sentiment d'être incompris, c'est pourquoi ils se confrontent à l'autorité et aux interdits. C'est à cette période qu'apparaissent les comportements à risques : consommation d'alcool, tabagisme, drogues...

L'appartenance à un groupe est très importante pour affirmer son caractère et contribue au développement de la personnalité (apparition de leaders, suiveurs...)

A cet âge les rapports entre les filles et les garçons sont compliqués. Les filles, plus matures, cherchent la compagnie de garçons plus âgés. Les garçons qui assistent à la transformation (notamment physique) des filles masquent leur gêne par de l'ironie, de la provocation ou en utilisant un langage cru.

### Moyens :

- **Etre force de proposition** : pour répondre à la curiosité et aux attentes des plus jeunes, l'animateur doit susciter de l'envie par son dynamisme. A contrario il est important d'**être à l'écoute**, d'organiser des temps de réunions pour proposer des animations en adéquation avec leurs envies. Des bilans à la fin d'activités permettent d'avoir un ressenti du jeune, qu'il soit négatif ou positif.

- **Accompagner et intégrer plus spécifiquement les plus jeunes** : pour assurer la transition entre l'accueil de loisirs et l'Espace jeunes, le rôle de l'animateur est de rassurer afin que chaque jeune s'approprie ce nouvel environnement. Pour préparer cette transition, des activités passerelles seront mises en place lors des vacances scolaires avec l'île aux enfants. Ainsi les enfants de l'accueil de loisirs côtoient déjà les jeunes et le local.

Les animateurs jeunesse interviennent dans les classes de CM2 afin de se présenter et de présenter le studio.

Une soirée d'intégration est proposée en début d'année pour les CM2. Celle-ci est organisée par les jeunes déjà adhérents au studio.

- **Instaurer un rapport de confiance entre les jeunes et l'équipe d'animation**, il faut trouver le juste milieu entre une attitude trop autoritaire et une attitude trop permissive. Nous devons rester objectifs, en évitant de prendre position pour un groupe plus qu'un autre. Le jeune doit se sentir en sécurité « affective » dans le groupe et avec l'équipe d'animation.

- **Favoriser la mixité et lutter contre les discriminations liées au sexe** : nous devons proposer des activités attractives et accessibles aux filles comme aux garçons pour faciliter les échanges. Cependant des activités plus « féminines » ou « masculines » sont proposées car elles permettent d'échanger plus librement sans le jugement de l'autre sexe.

- **Adapter les temps d'accueil, les activités en fonction des tranches d'âge** : des soirées spécifiques sont mises en place sur les périodes de vacances, ainsi que les séjours d'été. L'objectif n'étant pas de cloisonner mais de permettre à chaque jeune de mieux se retrouver dans son groupe d'âge. L'équipe d'animation doit aussi adapter son discours, son relationnel en fonction du public.

- **Prévenir les conduites à risques** : l'équipe d'animation doit avoir un rôle de prévention, de sensibilisation sur les comportements à risques et addictifs. Cela passe par le dialogue, la mise en place de projets, la mise à disposition de documentation adaptée (RIJ). Si un jeune est alcoolisé, l'animateur refusera l'accès au local et pourra prévenir ses parents s'il sent un danger pour lui ou pour les autres. L'équipe d'animation doit aussi surveiller l'utilisation d'internet et de la console qui sont aussi des conduites addictives en cas de surconsommation. Si des jeunes évoquent des expériences (prise d'alcool, de drogue, conduite sous l'emprise de produits...) en présence de l'animateur, ce dernier se doit de réagir. Il faut qu'il essaie de questionner pour comprendre, dialoguer et non réprimer sous peine de rompre la discussion. Son rôle est de prévenir même si un rappel à la loi peut-être nécessaire si besoin.

**RIJ (Relais infos jeunes)** : Depuis décembre 2022 le Studio est labélisé Relais Infos Jeunes. Nous mettons à dispositions de la documentation ainsi qu'un ordinateur à l'étage. Les animateurs sont présents pour accueillir et accompagner les jeunes ayant besoin. Le but étant de renseigner les jeunes mais aussi de passer le relais auprès des PIJ (Point Infos Jeunes). Nous avons 2 PIJ dans notre communauté de communes, au Poiré sur Vie et à Aizenay.

11 thématiques sont proposés : Travailler, se distraire, construire son parcours, se loger, apprendre à s'informer, se déplacer, partir à l'étranger, accéder aux droits, entreprendre, s'engager et prendre soin de soi.

- **Favoriser la communication** : Avec le dispositif « Promeneurs du net » nous avons augmenté la communication via les réseaux sociaux. Il est plus facile de communiquer face à un écran qu'en face à face. Des Permanences régulières permettent aux jeunes d'avoir un repère. Celles-ci sont le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 et le vendredi de 17 h 30 à 19 h 00.

Une stratégie de communication a été mise en place afin de bien dissocier l'utilisation de chaque réseau social. (Voir annexe 1 : la charte de communication)

### ☛ Accueillir tous les publics :

Le studio est un lieu d'accueil où différents publics doivent cohabiter sans discrimination. Il est important pour le développement de chacun d'apprendre à vivre ensemble, de comprendre et d'accepter l'autre dans sa différence. Les animateurs ont un rôle important à jouer pour que chaque jeune puisse trouver sa place et s'épanouir pleinement. L'enrichissement personnel passe par des rencontres et l'Espace jeunes peut y contribuer.

### Moyens :

- **Permettre un accès à toutes les catégories sociales** : des tarifs sont établis en fonction du quotient familial, ainsi les animations sont accessibles au plus grand nombre et les actions d'autofinancements permettent aussi de réduire le coût des activités. Le studio est un lieu où tous les jeunes sont égaux, où les barrières sociales n'existent pas.

- **Intégrer les jeunes porteurs de handicap** : l'intégration de tous, passe aussi par le fait de permettre au jeune, quelles que soient ses difficultés, de participer à notre action sans jugement. L'équipe d'animation se doit de rencontrer en amont la famille ainsi que les acteurs sociaux (éducateurs...) qui entourent le jeune pour mettre en place une action cohérente. Dans ce cas, il est nécessaire de comprendre le fonctionnement, les difficultés, les envies du jeune pour l'accompagner et contribuer à son épanouissement en toute sécurité. Sans stigmatiser la personne, il est important que les autres jeunes aient connaissance des différences ou des difficultés de celle-ci. L'animateur se doit d'aider à l'intégration du jeune porteur de handicap sans pour autant délaisser le reste du groupe mais justement en favorisant les échanges. L'animateur le rassurera, le cas échéant, mais fera attention à ne pas le juger et à ne pas l'assister. Il est important que le jeune ait les mêmes règles que les autres en veillant à respecter ses capacités, ses limites et son rythme. Des bilans réguliers avec le jeune, la famille, les éducateurs sont indispensables pour évaluer et réadapter son action. Si l'animateur n'a jamais été confronté à ce type de public, des temps de formation seraient intéressants pour améliorer sa compréhension et ses démarches.

### ☛ L'Espace jeunes : lieu de socialisation

Ce lieu d'accueil doit donner la possibilité aux jeunes de s'épanouir sur leurs temps de loisirs, pour certains il peut même être une échappatoire vis-à-vis des parents et du milieu scolaire.

L'adolescent commence à se détacher de ses parents en passant par des phases alternatives d'attachement et d'opposition, il veut plus de liberté. Il peut trouver cette liberté au studio où il n'est plus soumis à l'autorité parentale tout en étant dans un cadre rassurant. C'est aussi la période du collège, le début de l'orientation, l'adolescent se retrouve face à des choix qui peuvent l'étouffer. Là aussi le studio peut permettre de parler de ces problèmes de façon informel avec les animateurs et avec d'autres jeunes qui partagent les mêmes expériences. Les jeunes sont très attachés à leur commune, ce qui est positif quant à leur implication sur leur territoire. Cependant, pour leur épanouissement, nous devons les faire sortir de cette « bulle » qui peut-être un frein à la curiosité, aux rencontres, à la culture. Pour le bon fonctionnement de notre action, nous ne devons pas oublier les parents qui ont un rôle important en termes d'éducation et qui ont peut-être besoin d'échanger leurs points de vue, difficultés...

### Moyens :

- **Fixer un cadre** : chaque jeune qui s'inscrit prend connaissance du règlement intérieur du studio. Il s'agit de montrer aux jeunes qu'ils ont des droits mais aussi des devoirs en tant qu'adhérent comme ils en ont au collège ou dans leur association sportive. Même si pour les jeunes l'Espace jeunes représente un lieu convivial, pour son bon fonctionnement, le respect de l'autre, de l'animateur, du matériel, des lieux est indispensable. Des sanctions pourront être mises en place en cas de non-respect du règlement, sous le contrôle de la directrice et en informant les parents.

- **S'appropriier les lieux** : pour que les jeunes aient le sentiment que le local leur est destiné, il est primordial qu'ils s'investissent dans son aménagement. C'est pourquoi ils ont été à l'origine du choix du nom, des couleurs, des décorations, du graff' extérieur. Il est autorisé aux jeunes de changer la disposition des meubles.

- **Reconnaître le jeune** : l'animateur doit connaître chaque jeune pour que ce dernier se sente reconnu pour ce qu'il est. Il est important de connaître son environnement, ses passions pour avoir des relations privilégiées et comprendre ses réactions.

- **Ouvrir l'esprit** : l'objectif est de proposer des animations qui permettent aux jeunes d'aller vers des domaines qu'ils ne connaissent pas. Les jeunes sont en général assez réfractaires à l'inconnu, il est difficile de les emmener vers des manifestations culturelles ou des pratiques originales. Cependant, il est important que l'animateur propose ce genre d'animation même si peu de jeunes sont intéressés, ces derniers pourront donner envie aux autres.

- **Proposer des activités variées** : pour que les jeunes s'y retrouvent tous et prennent du plaisir, l'éventail des activités doit être large : pratiques artistiques, culturelles, sportives, manuelles, soirées sorties... Pour attirer certains jeunes, il faut proposer des activités « d'appel ou de consommation » mais lors de ces sorties, l'animateur doit en profiter pour dialoguer, écouter les attentes.

- **Réaliser des projets** : il est difficile d'impliquer les jeunes sur des projets à long terme surtout si ce n'est pas leur propre idée. C'est pourquoi il faut les encourager à proposer, à exprimer leur désir. Souvent le projet émane de l'animateur, dans ce cas il doit donner envie aux jeunes, transmettre sa motivation. Un projet démarre souvent parce que l'animateur est « alerté » par ce qu'il a pu entendre ou observer en étant au contact des jeunes.

#### Web radio « Microlucquois » (réalisé en 2017)

Projet autour de la radio avec la création d'une web radio animée dans l'Espace jeunes.

Le but étant d'initier les jeunes à la radio (écriture, mise en place d'interview, recherche de sujet...), de réaliser des séquences de radio. Permettre aux jeunes de présenter leur local mais aussi ce qui se pratique sur leur commune ou canton avec des interviews et présentation de différentes associations.

Les jeunes sont libres décrire leurs chroniques en accueil libre, ils ont accès aux ordinateurs et à internet et peuvent demander de l'aide aux animateurs. Tous les 2 mois l'émission est enregistrée au Studio puis diffusée sur internet.

#### Le Studio en action (réalisé en 2019)

Projet sur le thème de la vidéo « Le Studio en Action », qui a débuté fin 2018. Le but est, dans un premier temps, d'apprendre à créer une vidéo de A à Z (quelles qu'elles soient) en respectant certaines étapes essentielles : se questionner sur le type de vidéo, le message à faire passer, les techniques de cadrage, les règles de tournage... Parallèlement à ça, ce sera aussi l'occasion d'apprendre à utiliser un caméscope et s'initier aux logiciels de montage. Les jeunes ont créé une chaîne Youtube, avec la réalisation de courts métrages sur différents thèmes (humour, fiction et horreur).

Le projet se déroule sur les temps d'accueil libre mais aussi sous forme de stages pendant les vacances scolaires.

Tous les 2 mois une vidéo est tournée puis diffusée sur internet.

#### Escape game (réalisé en 2017)

Depuis 2017, le Studio organise un escape game aux vacances d'automne dans ses locaux ouvert à tous à partir de 10 ans. A partir de 2019 un groupe de jeunes a souhaité participer à la réalisation de ce projet. Les jeunes ont participé à plusieurs réunions afin d'organiser ce jeu. Ils ont pu décider du scénario, créer des énigmes, réaliser un décor et mener le jeu. En 2022 ce même groupe a organisé notre escape game pour la médiathèque.

Ce projet sera mené chaque année pour les vacances d'automne.

Le studio met en location les scénarios avec la boîte de matériel, aux particuliers ainsi qu'aux structures.

#### Projet numérique

Nous souhaitons nous lancer cette année sur le thème du numérique. Le but étant de développer notre espace informatique avec du matériel tel que : imprimante 3D, découpe vinyle...

Nos objectifs :

- Faire du pôle numérique un lieu d'échange, de partage et d'épanouissement : Nous souhaiterions que les jeunes s'approprient cet espace et puissent y mener des projets individuels et collectifs. Cet espace sera également propice à l'entraide et à la transmission de compétences des uns aux autres.

- Développer et maîtriser des compétences spécifiques : Des compétences particulières (maîtrise informatique, utilisation de logiciel) sont à acquérir pour utiliser correctement le matériel et l'exploiter.

- Encourager les jeunes à la découverte et la curiosité : Les créations grâce à une imprimante 3d peuvent être nombreuses. Son utilité ouvre le champ des possibilités et incite les jeunes à s'ouvrir à de nouveaux projets. Posséder un pôle numérique correctement équipé représente un réel atout pour le Studio.

Les animateurs auront pour mission d'accompagner les jeunes dans l'utilisation des outils de manière sécuritaire, et mèneront des activités de découverte au plus grand nombre.

- Projet d'un échange Européen : en 2016 nous avons organisé un échange Européen. Nous avons accueilli des jeunes de Lettonie durant l'été. Nous souhaitons reconduire ce projet dans le but de voyager dans un pays Européen. Une première réflexion va se porter cette année sur l'organisation de ce projet. Nous allons dans un premier temps constituer un groupe de jeunes motivés afin de nous suivre dans ce projet tout au long de l'année. Le but étant de partir pour l'été 2024.

- **Favoriser les rencontres entre jeunes** : les jeunes sont souvent très attachés à leur commune et ont parfois du mal à en sortir. Ces rencontres avec des jeunes d'autres communes leurs permettent de se confronter, d'échanger à travers des rencontres sportives ou des stages sur un thème. Par exemple : avec les autres structures jeunesse du canton, journée « play to play » en 2018 et 2019.

Depuis 2021 nous renouvelons la journée intercommunale sous le nom « Inter Team ». Le but est de rassembler les jeunes du canton sur une journée autour de jeux et de sports afin de favoriser l'échange entre eux.

- **Développer des actions de parentalité** : il est important qu'une relation de confiance s'établisse entre les parents et l'équipe d'animation, c'est pourquoi il faut beaucoup communiquer. Il est aussi intéressant de proposer des temps de rencontres et d'échanges entre parents pour qu'ils puissent discuter autour d'un thème ou tout simplement sur l'accueil à l'espace jeunes (le ressenti de leur enfant, l'impact sur son comportement...).

Projet en cours de réflexions :

- Proposer un goûter / jeux aux parents durant un accueil libre. Avoir une date fixe le samedi avant les vacances.

- Organiser des temps pendant les vacances scolaires avec les parents. Le but étant de créer du lien mais aussi de valoriser la création des jeunes (dégustation de l'activité cuisine, exposition, sports parents/jeunes...)

- Proposer aux parents d'accompagner lors des sorties.

- Organiser une journée ouverte à tous avec la commission événementielle.

- **Proposer des séjours :**

Chaque été, des séjours sont proposés aux jeunes. Le but est que les jeunes soient acteur du projet et participent à l'organisation du séjour (choix du lieu, de la date, des activités) à travers plusieurs réunions.

Un séjour est mis en place pour les 11-12 ans et un autre pour les 13-17 ans.

Un bivouac vélo est aussi proposé pour les 11-17 ans.

Des réunions seront proposées afin que les jeunes puissent s'impliquer dans le séjour.

Les jeunes inscrits présenteront le séjour lors de la réunion d'information aux parents.

Une année sur deux, un séjour ski est proposé pendant les vacances d'hiver pour permettre aux jeunes de découvrir la montagne en hiver et les activités de sports d'hiver (ski, rando raquette). Nous proposons l'année suivante une sortie dans un parc d'attraction.

Cette année nous partons du 14 au 17 février à Peyragudes.

**Un projet pédagogique spécifique est mis en place pour chaque séjour avec les objectifs suivants :**

↳ Permettre aux jeunes de découvrir un autre environnement à travers la pratique d'activités liées au territoire :

- Découverte du lieu

- Participer aux manifestations locales

- Visite du patrimoine

### ↳ Initier les jeunes à la vie en collectivité dans le respect de chacun :

- Respecter les règles de vie mises en place au début du séjour et ce durant tout le séjour
- Prendre soin du matériel collectif et gérer ses affaires personnelles
- Respecter les animateurs, les autres jeunes du groupe, les prestataires, les vacanciers...
- Effectuer de façon équitable les différentes tâches de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, rangement...)
- Faire prendre conscience aux jeunes des notions de coopération, de solidarité et de respect de l'environnement

### ↳ Favoriser le bien être des jeunes en respectant la notion de vacances et de plaisir :

- Veiller au rythme des jeunes par la mise en place de temps libres et de réveils échelonnés
- Aménager le camp de façon conviviale
- Profiter des animations locales

### ↳ Veiller à la sécurité des jeunes :

- Les activités seront encadrées par des animateurs diplômés
- Prendre connaissance de la réglementation (activités, transport, alimentation...)
- Prendre connaissance des spécificités de chacun (allergies alimentaires, médicamenteuses...)

Il est important que les jeunes puissent passer un agréable séjour en profitant pleinement de l'environnement et des activités tout en tenant compte de leur rythme.

- **Aller vers les jeunes :** Etant deux animateurs, nous avons la possibilité de sortir de nos locaux pour favoriser le « aller vers les jeunes ». Nous avons mis en place un projet afin de développer du « hors les murs » avec le partenariat de la PS JEUNES. Le but étant de se faire connaître auprès des jeunes de la commune qui n'ont pas l'envie de venir au Studio. Nous allons proposer des projets et animations sur la commune (city stade, skate parc, parc de jeux, complexe sportifs...)

### ↳ Responsabiliser le jeune

Responsabiliser un jeune, c'est le rendre acteur, l'objectif est qu'il ne soit pas seulement « consommateur ». Cette démarche permettra aux jeunes d'acquérir de l'autonomie et de se confronter aux réalités de la vie quotidienne. L'animateur doit encourager le jeune dans ses prises d'initiatives et l'accompagner dans ses projets. Nos activités auront pour but aussi de promouvoir le collectif, l'entraide et la solidarité.

### Moyens :

- **Proposer des actions d'autofinancement :** ces actions permettent aux jeunes de financer une partie de leurs activités ou sorties. Le jeune qui participe ouvre un compte individuel virtuel donc plus il participe, plus il gagne d'argent. Cela permet de le responsabiliser car celui qui s'implique se voit récompensé à hauteur des efforts fournis. Les actions sont multiples : vente de jus de pommes, de saucissons, de pizzas à emporter, bar sans alcool, jeux...

- **Préparer des séjours :** Il est important que les jeunes puissent être acteurs de leurs vacances. Préparer un séjour leurs permet aussi de se rendre compte de l'organisation, des contraintes budgétaires, du temps qu'il faut pour chercher des informations, des devis... C'est formateur et cela pourra les aider quand ils décideront de partir entre amis par leurs propres moyens.

- **S'impliquer dans la vie locale :** participation à différentes manifestations locales pour présenter le studio et réaliser des autofinancements. Les jeunes s'engagent aussi bénévolement pour le téléthon en réalisant une vente de viennoiseries à domicile chaque année.

Un partenariat avec l'association LUCUS (restauration de patrimoine...) a été réalisé en 2015 sous forme de chantier de jeunes. Nous avons pour souhait de relancer un partenariat avec cette association sur le thème de l'environnement.

- **S'impliquer dans le fonctionnement du Studio :** Un bureau de jeunes avait été mis en place en 2018 afin d'avoir un groupe de jeunes qui soit le porte-parole des adhérents. Ce bureau permettait d'avoir un contact régulier et direct avec les jeunes afin d'apporter des changements au Studio.

Depuis 2021, nous invitons tous les adhérents à participer aux réunions. Il y en a trois par an pour programmer les vacances scolaires et des vendredis soirs, les autofinancements et discuter du fonctionnement du Studio.

## Objectifs des réunions de jeunes :

- **Associer les jeunes à la vie de l'Espace jeunes :** Les jeunes pourront s'exprimer sur le fonctionnement du Studio. Ils seront force de propositions. Les animateurs seront à leur écoute afin de modifier au mieux le fonctionnement pour le bien de tous.
- **Développer des liens sociaux entre les jeunes et les animateurs :** Cette action va permettre aux animateurs d'avoir un contact privilégié avec les jeunes. Cela permettra de se voir sur des temps de réunion et de discuter en dehors des accueils libres et activités.
- **Apporter une nouvelle dynamique** sur le fonctionnement et la communication de l'espace jeunes.
- **Susciter l'envie auprès des jeunes, de s'investir bénévolement :** Le bénévolat est présent mais peu exploité. Le but est d'inciter les jeunes à s'engager bénévolement.
- **Responsabiliser les jeunes sur des missions ludiques :** Nous souhaitons que les jeunes soient acteurs. Nous voulons qu'ils s'investissent pour faire de leur local un endroit où il fait bon de se retrouver.
- **Favoriser la cohésion des jeunes** par le travail en groupe.

- **Accompagner et responsabiliser les 16/17 ans** dans l'accès à l'autonomie. Nous avons pour souhait la mise en place du dispositif argent de poche en partenariat avec la municipalité. Le dispositif existe sur le plan national. Il permet aux jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des vacances scolaires. En contrepartie, le jeune qui participe reçoit une indemnisation de 15 € par demi-journée.

## Objectifs du dispositif :

Ce dispositif présente un double avantage :

### 1) Pour les adolescents :

- Permettre de vivre une première expérience professionnelle et découvrir le monde du travail
- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie
- Sociabiliser des adolescents pouvant être isolés par la création de lien social
- Valoriser leurs actions auprès des différents acteurs de la collectivité

### 2) Pour la commune :

- Optimiser la politique d'intégration de la population jeune
- Sensibiliser les jeunes à l'acte civique et au service public
- Impliquer les jeunes dans la vie de la commune
- Soutenir le personnel communal dans la réalisation de ses missions

## 3- Rôles de l'équipe d'animation :

La place de l'animateur est primordiale à la réussite de l'action en faveur des jeunes. Il doit faire preuve d'attention, de disponibilité, de patience, d'écoute, de dynamisme.

L'animateur doit savoir cerner les attentes des jeunes pour proposer des actions en adéquation avec leurs envies. Il faut bien réfléchir au fait que l'animateur ait des idéaux, des envies mais il ne faut pas qu'ils prennent le pas sur ceux des jeunes.

- **Etre à l'écoute :** pour cerner les attentes des jeunes l'animateur doit savoir écouter afin d'adapter son action au public.

- **Etre force de proposition :** les jeunes n'ont pas toujours d'idées ou alors souvent les mêmes, l'animateur doit proposer des animations originales, impulser des projets....

- **Donner envie :** pour être motivant, l'animateur doit d'abord être motivé lui-même s'il veut transmettre son envie aux jeunes. L'attitude de l'animateur peut parfois influencer sur l'impact qu'une action aura auprès des jeunes.

- **Faire découvrir** : l'animateur se doit d'apporter de la nouveauté à ses animations pour que les jeunes puissent tester des choses innovantes qu'ils n'ont pas la possibilité de faire par eux-mêmes.

- **Prendre en compte l'individu et le groupe** : l'animateur doit *respecter l'individualité* de chaque jeune. Il doit permettre à chacun de pouvoir faire les choses comme il en a envie, besoin. C'est accepter qu'un jeune puisse faire autrement que le groupe, l'individu est unique.

Le groupe nécessite des règles minimums, un fonctionnement commun. Pour autant l'objectif est de permettre à l'individu d'exister en tant que tel, le groupe ne doit pas être un frein.

- **Garantir une sécurité** :

#### Physique :

- \* Surveillance des jeunes sur les temps d'animation
- \* Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité ainsi que le matériel
- \* Veiller à établir une progression dans l'activité
- \* Adapter l'activité à la tranche d'âges et aux individus
- \* Connaître les particularités de chaque jeune (fiches sanitaires et de renseignements) ;
- \* Contrôler l'hygiène corporelle et alimentaire de chaque jeune (pendant les séjours)

#### Morale :

La notion de laïcité contient celle de respect envers la religion, et d'une façon générale, l'éducation des jeunes. De plus, il nous faut surveiller :

- \* Notre langage qui doit être adapté en fonction des tranches d'âges.
- \* Notre tenue vestimentaire.
- \* Les attitudes trop familières entre adultes.
- \* Notre discrétion quant à ce que nous, adultes, sommes.

#### Affective :

\* Il faut que la relation soit saine, c'est-à-dire éviter les relations de « copinage », la place de chacun doit être claire pour tous. Il faut veiller à être équitable et à ne pas privilégier un jeune plutôt qu'un autre. La violence (qu'elle soit physique ou verbale) d'un adulte envers un jeune est potentiellement un abus de pouvoir. Chaque jeune aura la possibilité de s'exprimer sans contrainte et sa parole sera prise en compte.

- **Etre un lien avec les familles** : l'animateur doit être un relais auprès des parents, il est nécessaire d'entretenir de bonnes relations avec les familles. Pour cela, des temps de rencontres sont essentiels.

- **Etre cohérent (entre animateurs)** : Face aux jeunes, les animateurs doivent avoir la même attitude, appliquer les mêmes règles pour être crédibles. Les ajustements ou problèmes doivent être réglés en dehors des temps d'animation pour qu'il n'y ait pas de répercussions sur le groupe. Si toutefois, il doit y avoir un conflit ou des dysfonctionnements au sein de l'équipe, il est important d'en discuter. Si un animateur se retrouve en conflit avec un ou des jeunes, il doit savoir passer le relais à son collègue et en informer la directrice dès que possible.

- **Faire respecter les règles** : les jeunes prennent connaissance du règlement intérieur, qui est réactualisé chaque année, et c'est à l'animateur de le faire appliquer. Il est le référent du cadre.

- **Evaluer son action** :

Pour un travail pédagogique cohérent, l'évaluation du projet se fera tout au long de l'année :

Avec les jeunes : pour pouvoir évaluer si les objectifs sont atteints, après chaque animation, un bilan ludique et varié sera demandé aux jeunes écrit ou oral. Ce temps d'échange permet de savoir comment le jeune s'est senti au sein du groupe, voir quelles activités ont plu et celles qu'ils ne souhaitent pas renouveler et le jeune peut faire part à l'équipe des difficultés rencontrées. Les bilans quantitatifs des fréquentations permettent aussi de juger si les actions proposées intéressent les jeunes.

Pour évaluer le rapport de confiance qui s'instaure entre les jeunes et les animateurs, on se posera la question : « le jeune vient-il à l'Espace jeunes seul ? Fait-il la démarche de discuter avec l'animateur ? »

On évaluera leur ouverture d'esprit si le jeune est demandeur d'une activité qu'il vient de découvrir par l'intermédiaire de l'Espace jeunes.

Avec l'équipe d'animation : il est important de faire des bilans réguliers avec l'équipe d'animation pour avoir du recul sur son travail. L'évaluation est nécessaire pour voir ce qui a été ou non et réadapter par la suite. Après chaque fin de vacances, un temps d'échange est défini pour faire le point. Il permet de répertorier l'organisation, le contenu, le groupe, les points d'amélioration.

Avec les intervenants extérieurs : un bilan oral après l'animation. Possibilité de transmettre l'avis des jeunes suite à leur bilan.

Avec l'organisateur : 1 fois par trimestre une commission Jeunesse est organisée. Ce temps permet de présenter le bilan des vacances, l'avancée des projets, etc.

Avec les parents : le plus souvent de manière orale. L'équipe d'animation sollicite l'avis des parents sur l'organisation générale du Service, les activités proposées. Dans certains cas, une enquête ou un sondage peut être communiqué aux familles dans la cadre d'une modification (horaires/tarif/activités).